

Lycée Félix Gaillard

Dossier suivi par Yann BERRET / Nathaly ROUX

Madame, Monsieur,

Le Lycée professionnel agricole Félix Gaillard à Salles de Barbezieux prépare avec succès des lycéens :

- au Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole – Polyculture Elevage
- au Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires

Le lycée accueille également des élèves en 3^{ème} de l'enseignement agricole.

Le Lycée professionnel agricole Félix Gaillard est reconnu pour son dynamisme, son exigence et l'attention apportée aux jeunes qui lui sont confiés.

Les rencontres sur le terrain avec des professionnels, l'accès à une documentation générale et technique renouvelée, **le maintien d'un haut niveau d'équipement**, sont financés par la taxe d'apprentissage et sont des facteurs essentiels de la réussite aux examens et de l'insertion professionnelle !

Soutenez la réussite de nos élèves : pour 2021, participez à notre projet de réussite éducative en nous versant directement votre taxe d'apprentissage, elle-même intégrée dans la contribution unique formation / alternance dont vous êtes redevable. Pour cette année vous pouvez verser jusqu'à 13 % de votre taxe d'apprentissage directement à notre établissement, au titre des formations initiales technologiques et professionnelles ; Votre soutien nous est essentiel !

Notre RIB-IBAN : FR76 1007 1160 0000 0010 0013 050 - Titulaire du compte : EPLEFPA DE LA CHARENTE en libellant ainsi le virement pour faciliter l'attribution : « **taxe d'apprentissage** » et le centre bénéficiaire : « **LPA** » (CODE UAI **0160108F**).

Je vous remercie par avance de l'aide que vous nous accorderez et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.



Le Préviseur du LPA
Yann BERRET

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13 % affecté aux établissements
de formations technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

A nous retourner par mél à lpa.barbezieux@educagri.fr ou par fax au 05 45 78 82 16

Renseignements

<u>Votre Entreprise :</u> SIRET : Contact de l'entreprise : NOM : Prénom : E-mail : Tel :	Établissement bénéficiaire : LYCEE FELIX GAILLARD 15 Chemin de Chez Fouquet 16300 SALLES DE BARBEZIEUX
---	---

Votre masse salariale 2020 : €

X 0,68 % = €

Solde École de 13 % TA 2021 : €

Subvention en matériel déductible (pour le CFAA) : € Bonus Alternant déductible : €

Montant de votre versement € Code UAI de l'établissement : 0160108F

Mode de règlement

Virement IBAN : FR76 1007 1160 0000 0010 0013 050 BIC : TRPUFRP1

Chèque n° Banque :

A l'ordre de l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de la Charente

NOS PROJETS POUR 2021 ONT BESOIN DE VOTRE SOUTIEN :

- ▶ Renouvellement du matériel informatique et scientifique
- ▶ Renouvellement et maintenance du matériel de chantier-école
- ▶ Sorties pédagogiques et voyages d'étude
- ▶ Un soutien scolaire personnalisé
- ▶ Documentation technique



Taxe d'apprentissage

▶ LEGTA d'Angoulême (lycée de l'Oisellerie)

Code UAI : 0160006V

40 Allée de l'Oisellerie

16400 La Couronne

Tél. 05 45 67 10 04

Fax 05 45 67 29 55

Siret : 19160006300017

legta.angouleme@educagri.fr

▶ Lycée Professionnel Agricole Félix Gaillard

Code UAI : 0160108F

Chez Fouquet

16300 SALLES DE BARBEZIEUX

Tél. 05 45 78 03 17

Fax 05 45 78 82 16

Siret : 191 600 063 00058

lpa.barbezieux@educagri.fr

▶ CFAA de la Charente

Code UAI : 0161077J

L'Oisellerie

16400 LA COURONNE

Tél. 05 45 61 90 00

Fax 05 45 67 14 37

Siret : 19160006300025

cfa.charente@educagri.fr



L'enseignement au service des territoires

Taxe d'apprentissage

Versez votre taxe
d'apprentissage

Lycée de l'Oisellerie

LPA Félix Gaillard

CFAA de la Charente



www.epl-charente.com





**l'Oisellerie
Barbezieux**

Campus Agro-Viticole
de la Charente

l'enseignement au service des territoires

VOUS CONSTRUISEZ POUR L'AVENIR

- ▶ Vous participez à l'effort de formation des professionnels qui seront demain à vos côtés,
- ▶ Vous leur procurez les meilleurs équipements et vous leur donnez l'opportunité de s'épanouir au contact des savoirs et des métiers,
- ▶ Vous accompagnez la mise en place de nos nouvelles filières de formation.

Contact : François Chagnas, secrétaire général de l'EPLEFPA de la Charente - 05 45 67 10 04

LES ATOUTS DE NOTRE ENSEIGNEMENT

- ▶ Un enseignement orienté vers les entreprises et les territoires
- ▶ Des actions pédagogiques motivantes
- ▶ D'excellents taux de réussite aux examens
- ▶ Un taux élevé d'insertion professionnelle



www.epl-charente.com



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

0,68 % de la masse salariale pour les entreprises d'au moins 11 salariés

87 %

13 %

Part réservée à l'apprentissage (CFAA)

Part destinée aux organismes de formation initiale technologique et professionnelle (LEGTA et LPA), versée à titre libératoire et subvention en nature au CFAA

À verser à votre OPCO

À verser sur notre compte
IBAN : FR76 1007 1160 0000 0010 0013 050
(Titulaire EPLEFPA DE LA CHARENTE) en libellant ainsi le virement pour faciliter l'attribution : « **taxe d'apprentissage** » et le centre bénéficiaire, au choix

- ▶ **LEGTA d'Angoulême** (lycée de l'Oisellerie) LA COURONNE
- ▶ **LPA Félix Gaillard** SALLES DE BARBEZIEUX

Ou à remettre en nature au CFAA de la Charente Equipements et matériels conformes aux besoins de formation du CFAA